

Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 1er juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (492r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Seydoux, 1er juillet 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48900>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er juillet 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Seydoux, Charles \(1827-1896\)](#)
Lieu de destination Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Description

Résumé Godin demande à Seydoux ce qui se passe dans le Nord au sujet des chemins de fer qui les intéressent.
Support Sur le folio 492r, sont copiées la lettre au président du tribunal civil de Vervins du 3 juillet 1876 et la lettre de Godin à Charles Seydoux du 1er juillet 1876.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 3 Juillet 76

Monsieur le Président,

Vous me faites l'honneur de me demander, par votre lettre du 1^{er} juillet que je vous communique confidentiellement les renseignements qui auraient pu parvenir à ma connaissance sur M. Boret, juge de paix au Bourbon, au sujet des élections.

Je ne me suis en aucun façon occupé des faits qui se sont passés dans le canton du Bourbon, je regrette donc de ne pouvoir rien vous dire à ce sujet.

Fauchez agréer,

Guise le 1 Juillet 76

Monsieur Seydoux,

Je vous serais bien obligé de me dire ce qui on fait dans votre département au sujet des chemins de fer que nous intéressent, ce que votre commission a tenté en vue de faire avancer la question et ce que vous espérez ?

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de mes meilleurs sentiments.